

SE PRÉPARER ET S'ORGANISER POUR LA GESTION D'UNE OPÉRATION FINANÇÉE PAR LE FSE SOUS LA FORME D'UNE SUBVENTION

Objectifs pédagogiques:

- Connaître le cadre communautaire, national et régional d'intervention des fonds européens.
- Connaître l'organisation administrative globale du FSE.
- Comprendre le mode de fonctionnement d'une autorité de Gestion (respect de la piste d'audit).
- Comprendre la mise en œuvre des principales simplifications administratives pour le programme 2014-2020.
- Appréhender de manière synthétique le respect de la réglementation relative aux Aides d'Etat.
- Gérer une demande de subvention FSE du dépôt de celle-ci au paiement et à l'archivage.
- Connaître les différents niveaux de contrôle d'une opération FSE.

Programme

Le cadre communautaire d'appui du FSE en France et la piste d'audit : Introduction sur le contexte de la politique de cohésion pour la période 2014-2020.

- ✓ Contexte réglementaire.
- ✓ La répartition des compétences entre l'Union Européenne, l'Etat et les collectivités :
 - ✓ Les relations entre la Commission Européenne et les autorités en charge des programmes communautaires, phase amont et aval d'un programme L'instruction sur MDFSE.
 - ✓ Les interlocuteurs et leurs rôles respectifs dans la gestion du FSE, au niveau national et régional.
- ✓ La gestion d'un Programme Régional FSE :
 - ✓ Les principaux axes du POR FSE et le DSGC.
 - ✓ Les principales missions et responsabilités de l'autorité de gestion.
 - ✓ Les différents types de contrôle de second niveau.
- ✓ Les nouveautés administratives dans le cadre du programme 2014-2020 et leurs incidences concrètes sur la gestion des opérations :
 - ✓ Le suivi des indicateurs : Conséquences pour les actions cofinancées de l'importance du suivi des indicateurs pour l'obtention de la « réserve de performance » en 2021.
 - ✓ La simplification des règles au regard des « coûts simplifiés », dit OCS (option de coûts simplifiés).
 - ✓ La réglementation relative aux aides d'Etat.
- ✓ La piste d'audit FSE au travers d'une subvention bilatérale FSE :
 - ✓ La structuration de la demande FSE, quels sont les points cruciaux ?
 - ✓ L'instruction d'une Demande de subvention bilatérale.
 - ✓ Le contrôle de service fait d'une subvention FSE.



3 jours



en présentiel ou distanciel



à définir en fonction du groupe



Porteurs de projet, bénéficiaires de subvention, instructeurs, gestionnaires.

Prérequis : connaître à minima le fonctionnement général du Fonds Social Européen



Isaias FERNANDEZ, expert de la gestion et de l'accompagnement sur les fonds structurels européens



formation@farconseil.com



Formation individuelle ou en groupe, alternance de théorie et de cas pratique, interaction

Support de présentation remis au(x) participant(s)